

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50
 ; ; six mois, 14 ; ;
 ; ; un an, 25 ; ;

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE-BULLIER et C^o, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFFITE BULLIER et C^o pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 21 Février 1867.

BULLETIN.

Sauf les dissertations des journaux de Paris à l'égard des projets de loi dont personne n'est à même d'affirmer les dispositions, il y a une espèce de veillée des armes dans la politique intérieure. Aujourd'hui seulement il sera fait rapport, au Sénat et au Corps législatif, des demandes d'interpellation présentées ou à présenter dans l'une et l'autre assemblée. D'après un journal, le prince Napoléon prendrait la parole au Sénat au sujet des affaires extérieures.

Un journal annonce que M. Degouve-Denuncques vient d'adresser au Sénat une pétition pour réclamer l'abrogation des lois de 1832 et 1840 qui interdisent l'entrée du territoire français aux membres des anciennes familles régnantes.

On mande de New-York : « Les généraux Miramon et Mejia marchaient vers San Luis de Potosi à la tête de 7000 hommes, avec ordre de risquer la bataille. S'ils sont victorieux, l'Empereur Maximilien fera un nouvel appel au pays. Si, au contraire, ils sont battus, il partirait pour l'Europe. »

Les lettres de Rome signalent une certaine agitation qui pourrait bien être le prélude de quelque tentative mazzinienne. Le 15 février, la police a incarcéré plusieurs personnes ; dans le nombre se trouvent les avocats Placidi et Caracini fils et M. Galmenelli. Ils appartiennent tous trois au parti exalté. Ces arrestations ont été opérées à la suite de l'explosion des bombes qui a eu lieu pour célébrer l'anniversaire de la proclamation de la république romaine en 1849. On dit que la police a trouvé des correspondances très compromettantes chez l'une des personnes arrêtées.

D'après une autre lettre, quelques garibaldiens appelés en Italie par leurs chefs viennent de quitter Rome. « Ce fait signifie, dit le correspondant romain, que le parti révolutionnaire est dans l'intention de tenter quelque chose. »

J. REBOUX.

REVUE DES JOURNAUX.

Le Journal des Débats publie, sous toute réserve, un résumé des dispositions adoptées relativement aux lois sur la presse et le droit de réunion. Nous aimons à croire que la feuille parisienne a été mal informée et que jamais le gouvernement n'a songé à proposer aux représentants du pays l'adoption de mesures aussi rigoureuses.

L'Avenir national dit à ce sujet : « Après tout ce qu'on a dit du couronnement de l'édifice, prétendre qu'une pareille loi soit votée ou soit même en projet est impossible. Si cela était, la montagne aurait accouché non pas d'une souris, mais d'une souris... »

Le Monde, dans son analyse du Livre bleu, résume en ces termes le chapitre relatif à l'agriculture :

« La production des céréales a souffert en 1866; elle a été de 17 à 18 0/0 au-dessous du chiffre d'une année moyenne, de 10 à 12 0/0 au-dessous de la consommation du pays. Le reliquat des années antérieures et l'importation y ont suppléé. De janvier à décembre 1866, le prix du blé s'est élevé de 16 à 25 fr. l'hectolitre. Il en est résulté une hausse proportionnelle du pain. »

Trois fléaux ont sévi sur l'agriculture. La maladie des vers à soie, les inondations, qui ont causé dans 31 départements 43 millions de pertes pour 101 mille perdants, et enfin le typhus des bêtes à cornes, qui a jusqu'ici épargné la France, mais y a nécessairement fait élever le prix de la viande par les exportations qu'il a déterminées. En effet, l'exportation des bestiaux de race bovine s'est élevée de 52,000 têtes en 1865, à 94,000 en 1866, pour 11 mois.

« Les mirographes, ajoute M. Ravelet, étudient la maladie des vers à soie, les médecins vétérinaires celle des bêtes à cornes, et les ingénieurs l'art de prévenir les inondations. Les Evêques dont nous avons publié les mandements ont indiqué d'autres remèdes que nous croyons les bons et qui donneront seuls aux premiers quelque valeur. Nous prions ceux qui les contesteront de nous démontrer combien l'homme a supprimé de fléaux depuis qu'il travaille et quelles maladies la médecine a fait disparaître depuis qu'elle existe. »

L'exclusion de tout membre de l'opposition ou même du tiers-parti dans la composition du bureau de la chambre, au moment où le gouvernement vient de décréter des réformes qui sont généralement considérées comme libérales dans une certaine mesure, est sévèrement appréciée par le Journal des Débats :

« Serait-ce donc, fait-il observer, qu'au moment où le pouvoir fait un pas vers le tiers-parti, la majorité refuserait de le suivre, au risque de laisser croire à une divergence de vues entre elle et le gouvernement ? C'est la première impression que la formation du bureau, à un point de vue exclusif, a produite dans le public, et l'on attend avec une curiosité bien légitime les actes qui vont suivre, pour savoir s'il y a en effet au Corps législatif des députés plus royalistes que le roi. »

L'Union trace de la situation politique de l'Italie une esquisse qui nous paraît juste :

« Que sortira-t-il, écrit M. de Riancey, des urnes autour desquelles vont bouillonner les haines et les cupidités de bas étage et que domineront les terreurs et les violences de la Révolution ? M. Ricasoli a jeté le gant aux unitaires : ce gant sera relevé, et d'avance on peut compter sur une Chambre bien pire encore que celle que renvoie avec tant de dédain le démissionnaire de la veille, rentré aux affaires le lendemain, plus téméraire et plus outre-cuidant. »

Et après ? M. Ricasoli est-il homme à avoir tout calculé et à vouloir aller jusqu'au bout ? Ce ne serait pas alors seulement une seconde dissolution qu'il aurait à prononcer : ce serait la dictature dont il faudrait se saisir... Et encore après ? La dictature même remédierait-elle à l'incurable désordre qui partage les esprits, à l'abaissement profond des caractères, à la disette, à la ruine ?

« Quand on réfléchit on ne voit pas d'issue. Il faut laisser passer la justice de Dieu ; elle commence son œuvre, et cette œuvre sera terrible dans son équité vengeresse. »

J. REBOUX.

DEPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous transmet les dépêches télégraphiques suivantes :

Grèce.

Marseille, 20 février. Des lettres d'Athènes annoncent que le navire *Panhellénion*, faisant son onzième voyage en Crète, aurait été poursuivi par une frégate turque et qu'il se serait réfugié dans le port de Cerigo. La frégate turque aurait mouillé le long de la côte, en menaçant le navire grec de le couler s'il essayait de rentrer à Syra.

Le Roi Georges, ajoutent ces lettres, aurait envoyé le brick *Salaminia* pour escorter le *Panhellénion*, le protéger, et repous-

ser, au besoin, la force par la force. Cette résolution aurait été communiquée aux légations étrangères.

TURQUIE.

Marseille, 20 février.

Les lettres de Constantinople du 13, apportent les rapports officiels turcs qui attribuent la victoire aux troupes ottomanes dans l'affaire de Milopotamos. Les rapports disent que la lutte a été acharnée et qu'elle a duré cinq heures. Les Turcs n'auraient eu que 16 tués et 20 blessés.

Le journal grec *Armonia*, qui se publie à Constantinople, ayant évalue les pertes des Turcs à plus de mille hommes, en ajoutant qu'ils avaient opéré une retraite désastreuse sur la Canée, a été supprimé et des poursuites ont été dirigées contre son rédacteur.

Constantinople, 10 février.

Fuad-Pacha élabore un mémorandum au sujet de l'établissement de Chambres représentatives. On s'attend à des réformes étendues.

Le prince égyptien Mustapha-Fazul-Pacha insiste auprès du Sultan pour que ces réformes soient réalisées le plus promptement possible.

Cinquante magasins, remplis de matériaux de construction viennent de brûler.

ALLEMAGNE.

Munich, 20 février.

Le bruit court qu'une crise ministérielle a éclaté par suite de divergences entre M. Bomhard, ministre de la Justice, et les autres membres du cabinet. M. Bomhard aurait été chargé de former un autre cabinet.

On assure que le premier écuyer, M. de Hohenstein, a donné sa démission.

Dresde, 19 février.

Le Roi de Saxe est allé au devant du Roi de Prusse jusqu'à Pritwitz. LL. MM. ont été reçues à la gare de Dresde par le prince-royal de Saxe, le prince Georges, l'envoyé prussien à Dresde, M. de Bonin, le ministre d'Etat, les généraux et le corps des officiers.

ANGLETERRE.

Londres, 19 février, soir.

CHAMBRE DES COMMUNES. — Lord Stanley annonce qu'il a reçu hier une dépêche constatant que 45 hommes de l'équipage du *Fornado* ont été mis en liberté et qu'il ne restait plus que 7 officiers et un matelot qui étaient encore détenus.

Lord Naas dit qu'il présentera demain un projet de loi prolongeant pour quelque temps la suspension de l'*habeas corpus* en Irlande.

L'ange de la résignation, qui pendant la nuit précédente avait protégé cette âme virginale, repliait ses ailes et l'abandonnait encore une fois aux tourments d'une douleur sans espoir ; elle appelait vainement sa raison au secours de son cœur, et chaque pas qu'elle faisait dans cette campagne, toute pleine de son passé, augmentait son abattement.

Percevaux était loin d'elle : elle marchait sans mesurer la distance et le temps, sans rien entendre et sans rien chercher. Un instant elle s'arrêta ; une rivière coulait à ses pieds. Ursule leva la tête. Devant elle on voyait la prairie où, il y avait un mois à peine, Lionnel lui avait appris qu'il ne partait pas. Un désir invincible la poussait à revoir l'endroit, paisible témoin de son premier bonheur. Les pluies avaient enflé le ruisseau qui roulait en grondant entre ses rives élargies ; le pied des saules était couvert et l'eau se brisait en écume sur leurs troncs ; mais ça et là, au travers du lit, on voyait de larges pierres espacées sur lesquelles les ondes se ridaient en passant.

Ursule avait bien souvent, étant petite fille, traversé la rivière, les jupons gaillardement retroussés, sans crainte de choir : c'était une habitude qu'elle n'avait pas si bien perdue encore qu'elle ne se hasardât parfois à le faire, toute grande demoiselle qu'elle était. Elle se déchaussa donc, et souleva ses robes d'une main, de l'autre tenant ses bas et ses petits souliers, elle s'aventura sur les pierres dont la surface brillait sous l'eau. Ce fut tout d'abord une promenade aisée, mais lorsqu'elle parvint au milieu de la rivière, la chose ne fut point aussi facile qu'elle se l'était imaginé. L'onde rapide montait jusqu'à ses

genoux, et ses pieds chancelants s'attachaient mal sur les roches polies. L'écume blanche et frémissante l'éblouissait.

En s'élançant pour passer d'une pierre à l'autre, elle tomba en aval du ruisseau ; ses mains se déchirèrent aux aspérités de la pierre et les eaux l'entraînèrent dans leurs murmures. Les pieds d'Ursule effleuraient encore le lit profond, tandis que sa tête apparaissait à la surface du ruisseau, mais elle ne se sentait pas la force de lutter contre le courant ; soutenue par ses vêtements, elle flottait comme un nid d'oiseau, balancée par de petits flots qui caressaient sa longue chevelure déroulée. Elle se laissait entraîner regardant le ciel sans essayer de prendre avec ses mains les rameaux de saules étendus sur l'eau.

La pensée d'une mort qu'elle n'avait pas cherchée, mais qui venait la secourir, l'entraîna dans son découragement, lorsqu'elle entendit un bruit de roues clapotant à son oreille ; elle tourna machinalement les yeux vers l'endroit d'où partait le bruit. C'était la roue d'un moulin qui criait à cent pas devant elle ; alors l'épouvante la saisit ; elle voulut appeler, mais déjà l'eau entraînait dans sa bouche ; elle tendit ses bras, mais ses doigts crispés arrachèrent les feuilles des faibles tiges et le ruisseau emporta au milieu du courant le corps d'Ursule évanouie.

Au même instant Percevaux s'élança d'un bond dans la rivière. De loin il avait vu la jeune fille passant le gué ; vainement il avait crié pour la prévenir du danger, elle n'avait pu l'entendre ; quand il la vit tomber, il se mit à courir, mais une grande distance les séparait, et il n'arriva sur la rive qu'au moment où elle disparaissait sous les eaux.

Londres, 20 février.

La réunion des membres libéraux de la Chambre des communes, est ajournée à mardi, afin de n'avoir à prendre de décision qu'après avoir entendu les explications de M. Disraeli.

Ce matin, à six heures et demie, la princesse de Galles est accouchée d'une princesse. La mère et l'enfant sont dans un état satisfaisant.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

du Journal de Roubaix.

Paris, 19 février.

Le *Moniteur* nous fait savoir ce matin que l'Empereur a présidé hier l'assemblée générale du Conseil d'Etat réuni pour l'examen du projet de loi de réorganisation de l'armée. Il ne dit rien de plus. En revanche le *Constitutionnel* nous annonce que le projet de loi est prêt et qu'il sera sans autre modification, ainsi présenté au Corps législatif. Il en donne en même temps les principales dispositions : la durée du service actif, est fixée à 5 ans ; chaque soldat doit rester ensuite 4 ans dans la réserve. Cette obligation s'applique seulement à la moitié du contingent fixé annuellement à 160,000 hommes ; les 80,000 hommes qui ne sont pas appelés au service actif, resteront pendant 4 ans dans la réserve, et ensuite entreront pendant 5 ans dans la garde nationale mobile. Une disposition particulière porte que tous les exarésés feront partie de la garde nationale mobile. On entend sans doute par exarésés les conscrits qui échapperont au service actif ou au service de la réserve, soit par voie de remplacement, soit par voie de substitution.

Vous ne manquerez pas de remarquer le caractère démocratique, ou si l'on veut égalitaire de cette dernière disposition. Désormais tout homme valide, jugé bon pour le service, fils de payson et d'ouvrier ou fils de millionnaire, devra payer sa dette au pays ; l'argent n'en saurait plus affranchir un citoyen.

Le chiffre du contingent, réserve comprise, sera toujours voté par les Chambres, et le Gouvernement aura aussi bien que pour les hommes du service actif, le droit d'appeler sous les drapeaux les hommes de la réserve et les gardes nationales mobiles. Ce projet de loi définitif diffère donc par plusieurs points essentiels du plan primitif exposé par le *Moniteur*.

Après l'assemblée générale du Conseil d'Etat, il y a eu hier, sous la présidence de

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.

DU 22 FÉVRIER 1867.

— 9 —

URSULE VOISIN

— IV —

(Suite. — Voir le JOURNAL DE ROUBAIX du 20 février).

« J'ai reculé devant l'idée d'affliger votre père et le mien. L'un et l'autre, vous le savez, s'opposent à notre mariage ; M. de Lursanne projette sans doute une autre alliance pour vous, et il a raison, car une alliance comme votre nom et votre fortune l'exigent aidera votre avenir. »

« Mon père n'a plus que moi ; il m'aime trop pour me vouloir perdre, et il croit, qu'aussi que les plantes, je dois rester attachée au sol où je suis née. Dieu parle au cœur des pères, et leurs inspirations viennent d'en haut. Je dois obéir et rester au pays, près de lui. »

« Si ma perte vous afflige, mon cœur en éprouvera un peu de joie ; on aime tant à se croire aimée ! Et cependant, Lionnel, je vous demande de ne plus penser à vous. Je ne suis pas la femme qui convient à votre

vie ; je n'aurais su que vous aimer, et ce n'est pas assez. »

« Je ne sais pas si je serai heureuse. André Huchaux m'aime ; il me l'a dit, et je le crois. La pensée que je suis utile à son bonheur, indispensable à celui de mon père, me soutiendra dans cette épreuve, et j'y trouverai peut-être quelque douceur. Ne cherchez plus à me revoir ; si vous m'aimez, vous ne le ferez pas. Votre vue déchirerait mon cœur et ne saurait changer ma résolution. Ce ne serait qu'une souffrance de plus que vous ajouteriez à celles que j'ai déjà endurées. »

« Vous avez une occasion de vous éloigner de moi. M. de Robure est nommé, il vous appellera sans doute. Allez le rejoindre à Paris. Si vous réussissez dans la carrière qu'il veut vous ouvrir, je bénirai Dieu en priant pour vous ; si vous échouez et qu'un jour vous soyez malheureux, revenez au pays, et vous trouverez des cœurs pour vous consoler et vous aimer. »

« Adieu, monsieur Lionnel, si mon repos vous est cher, je ne vous reverrai qu'ailleurs. »

URSULE VOISIN.

Après qu'elle eût écrit cette lettre, Ursule se trouva plus calme. Bien souvent, tandis que sa plume courait sur le papier, elle avait senti son cœur s'émouvoir et sa main trembler ; alors elle s'arrêtait, ne voulant pas obéir aux élans de son amour, et elle attendait que la résignation et le courage lui fussent revenus.

Quand vint l'aurore, elle descendit sur la pelouse. Percevaux vint à passer ; depuis la soirée où l'incendie avait dévoré les granges de Lursanne, Ursule ne l'avait pas vu. Elle l'appela. Percevaux, qui mar-

chait le front courbé, s'approcha lentement.

« Mon ami, lui dit-elle, j'ai un service à te demander. »

« A moi ? dit le garde ; et il releva les yeux, où passait un éclair de joie. »

« Prends cette lettre, porte-la toi-même à M. Lionnel ; tu ne la remettras qu'à lui seul. »

« Aurai-je quelque chose à vous rapporter ? »

« Rien, mon ami, répondit Ursule avec un triste et doux sourire ; quand il aura lu cette lettre, ce sera fini. »

Percevaux prit la lettre et la main qui la tenait. — Fini, ce sera fini ! répéta-t-il avec une indéfinissable expression où la pitié se mêlait à la colère. Pauvre mademoiselle !

« Va, lui dit Ursule, je suis comme toi, j'ai du courage. »

V.

Quand Percevaux s'éloigna dans la direction du château, Ursule le suivit de loin et lentement, se plaisant à revoir les lieux où si souvent elle avait passé avec Lionnel, gai et souriant tous deux.

Mais à mesure qu'elle avançait le long des sentiers fleuris, l'aspect des lieux jetait comme un crêpe funèbre sur sa pensée ; il n'était pas une pierre mousseuse, pas un rocher creux, pas un vieil arbre tout rongé par le lichen, pas une haie, pas un fil d'eau glissant sous l'herbe, qui ne lui rappelât un souvenir et, sous cette influence, sa force s'épuisait lentement comme ces murs chancelants que mine une eau souterraine.